



**COLLECTIF 44=BREIZH**  
C/O TOMAZ LAQUAINE-JACQ  
26 rue d'Autan  
44100 NANTES  
06 59 50 94 34  
[stourmomp@no-log.org](mailto:stourmomp@no-log.org)

Groupe Europe Écologie  
Hôtel de région  
1 rue de la Loire  
44966 Nantes CEDEX 9

Objet : demande de rencontre pendant les journées d'été écologistes  
Copie à : Europe Écologie Pays de la Loire (6 rue de la Tour d'Auvergne)

Nantes, le 06 août 2010

Madame, Monsieur,

Notre collectif de jeunes qui oeuvre à la Réunification de la Bretagne, 44=BREIZH, suit avec intérêt l'organisation des Journées d'été du Rassemblement des Écologistes à Nantes. Nous aurions à cette occasion souhaité rencontrer vos représentants notamment pour connaître la position d'Europe Écologie sur la résolution d'un problème récurrent depuis la création des Conseils régionaux en France, la partition administrative de la Bretagne.

Depuis les premières manifestations des années 70 à la fresque humaine du 27 février dernier, qu'elle soit du pays nantais ou de la Bretagne administrative, la société civile bretonne, s'est mobilisée pour la Réunification de la Bretagne, souvent en dehors de toute organisation politique. Ceci peut-être parce qu'une certaine classe politique préfère rester proche des institutions administratives existantes dont elles dépendent. Néanmoins plusieurs collectivités : le Conseil Régional de Bretagne, le Conseil Général de Loire-Atlantique, et des centaines de communes ont déjà affirmé leur souhait d'une Bretagne administrativement unie.

Les écologistes, et les Verts notamment, ont su être aux côtés des militants de la Réunification. D'ailleurs, Guy Hascoët tête de liste d'Europe Écologie Bretagne et François de Rugy président du comité de soutien d'Europe Écologie Pays de la Loire, étaient présent à Nantes, le 27 février en pleine campagne pour les Régionales pour soutenir la Réunification.

Depuis nous nous posons quelques questions sur l'action d'Europe Ecologie en faveur de la Réunification. Si nous avons pu rencontrer Yannick Bigouin et nous entretenir des intentions des écologistes au sein du Conseil Régional de Bretagne, nous n'avons malheureusement pas eu de réponse à notre demande de discussion au niveau d' Europe Écologie Pays de la Loire et de son chef de file Jean-Philippe Magnen. Pourtant, la question de l'unité de la Bretagne était défendue par la liste de Jean-Philippe Magnen. L'accord de fusion avec la liste de Jacques Auxiette, farouche opposant de la Réunification, intégrait pour la première cette question au sein de la nouvelle majorité régionale. Au vue des récents évènements, qui ont vu à Nantes le PS littéralement balayer cet accord en ce qui concerne l'aéroport de Notre-Dame-des-Landes, quelques mois seulement après les élections, nous nous interrogeons de ce que pourra être la réelle action des élus EE au sein du Conseil Régional des Pays de la Loire.

De même, lors de la commission de réflexion sur la réforme territoriale, nous avons vu le débat de la réunification être fortement mis en avant. Des élus écologistes s'était alors exprimés devant les média pour soutenir ce processus spécifique à la Bretagne. Alors que ce texte a été examiné cette année devant l'assemblée nationale nous n'avons plus eu écho de prises de position hexagonale d'Europe Écologie ou des Verts sur la question. Sachant aussi qu'une plainte, concernant notamment le droit à l'unité de la Bretagne, a été récemment déposée à la commission européenne dans le but de faire respecter les droits du peuple breton conformément aux droits fondamentaux de l'Union, nous voudrions connaître quelle peut être l'action des députés européens d' Europe Écologie au niveau de l'Europe, s'il s'avère qu'Europe Ecologie soutien bien la Réunification de la Bretagne.

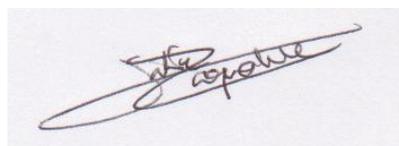
Alors qu'Europe Ecologie s'impose comme une force politique de plus en plus importante en Bretagne et en France, nous espérons que vous serez en moyen d'apporter de nouvelles perspectives en ce qui concerne ce débat qui dure maintenant depuis trop longtemps.

Dans l'attente d'une réponse par courrier ou par téléphone (Tomaz au 06 59 50 94 34), je reste disponible pour des informations complémentaires.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Tomaz LAQUAINE-JACQ

Porte-parole du collectif **44=Breizh**

A handwritten signature in dark ink, appearing to read 'Tomaz Laquaine-Jacq', written over a light-colored rectangular background.